



Question juridique : infirmière anciennement collaboratrice

Par Visiteur

Si l' infirmiere(ancienement collaboratrice) s 'installe à son compte ne peut elle pas me remplacer en continuant d 'utiliser ses propres feuilles de soin?

Par Visiteur

Chère madame,

Si l' infirmiere(ancienement collaboratrice) s 'installe à son compte ne peut elle pas me remplacer en continuant d 'utiliser ses propres feuilles de soin?

Si si, mais il faut faire un contrat de remplacement!

P.S: Vous n'êtes pas obligée de déposer une nouvelle question. Vous pouvez répondre ici.

Très cordialement.